

tiques *ad hoc*. Ces tableaux ne comprennent pas les produits de la confection domestique, tels que les travaux de construction, de meublerie, d'habillement, d'outillage, de chalouperie, de carrosserie, et autres, exécutés chez les cultivateurs et au sein des populations de la côte, laquelle confection, en général, échappe à l'analyse. Il est juste de remarquer que l'importance de cette industrie non titrée est considérable, surtout dans les provinces maritimes et dans la province de Québec. Pour en avoir une idée, il suffira de recourir au tableau XXIV, où l'on a inscrit le chiffre des tissus de laine et de lin confectionnés par les familles agricoles ; chiffre qui s'élève 7,641,917 verges pour les étoffes de laine, et à 1,771,140 verges pour les tissus de lin ; c'est-à-dire à une valeur totale voisine de celle produite par toutes nos grandes manufactures de tissus prises ensemble.

Les Etablissements Industriels ont été partagés en cinq séries, et classés par ordre alphabétique du texte anglais, dans chaque série. L'ordre alphabétique en français se trouve inscrit dans la table analytique des matières, à la fin de ce volume. La première série comprend les établissements qui se rencontrent partout, dans chaque district, et ainsi de suite, en raison du nombre des établissements de chaque catégorie, par ordre de fréquence. Du reste, cette division par séries n'a pas d'autre importance que celle de la commodité dans la distribution de l'espace et de la facilité de référence du tableau LV, qui renferme la récapitulation de toutes les Industries, par Provinces, aux détails de ces mêmes industries dans les autres Tableaux.

La division du travail n'est pas en Canada ce qu'elle est dans les vieilles sociétés de l'Europe et souvent le même établissement voit réunies ensemble plusieurs branches d'industries qu'il est en conséquence impossible de présenter séparément. L'étude des occupations de la population se complète par l'examen du Tableau XIII (second volume) qui donne un état des professions comparé avec les tableaux de ce troisième volume qui établit le nombre des personnes employées dans chaque industrie, à quelque titre que ce soit.

Ainsi, on voit dans le Tableau XIII (2ème volume page 337) qu'il y a 18,362 pêcheurs de profession, et au Tableau XXVI (3ème volume page 268) que près de 40,000 individus ont contribué à la pêche, ou aux travaux accessoires qu'elle entraîne ; l'excédant comprend le nombre de personnes qui sans être pêcheurs de profession, ont cependant apporté une certaine somme de travail dans la prise et la préparation du poisson de l'année 1870. Il en est ainsi pour beaucoup d'industries manufacturières.

Dans l'appréciation des rapports des industries, il faut encore remarquer que certains établissements n'emploient pas leurs ouvriers ou travailleurs toute l'année, ni d'une manière régulière et que les hommes de certaines occupations sont, dans le cours de l'année, successivement employés à diverses industries. L'item des salaires annuels comparé au nombre d'individus employés, par conséquent, pour beaucoup d'établissements, ne saurait être une indication du prix de la journée ouvrière ; mais l'addition de la colonne des salaires aux Tableaux LIV, et LV, est le grand total des salaires de toutes sortes payés par les industries qui s'exercent dans des établissements ou boutiques *ad hoc*.

Dans le Tableau LIV on a groupé les chiffres qui représentent le capital engagé, le nombre de bras employés, le montant des salaires, la valeur des matières premières et les